L'escargot express

Le mensuel du club Richelieu de Namur *asbl* Janvier 2013
Siège social : r. des Masuis Jambois 5/18, 5100 Jambes

Chers amis Richelieu,

Une soirée bien appréciée ce 13 décembre dernier…

En voici le compte rendu très détaillé de Jacqueline Bernard :

Le 13 décembre notre club a accueilli Maître Daniela COCO, avocate au Barreau de Bruxelles qui nous a entretenus d'un sujet oh! combien d'actualité « Etre féministe aujourd'hui, une vigie entre fantasmes et préjugés ».
Question brûlante : au 3ème millénaire, le féminisme est-t-il encore pertinent ? La justice, l'équilibre tant recherché entre les hommes et les femmes sont-ils acquis de droit et dans les faits ? Rien de moins sûr... plaidera Maître Coco.

Quelques mots sur notre oratrice qui porte plusieurs casquettes : avocate, chanteuse et auteur, elle participe à de nombreuses Revues de la Conférence du Jeune Barreau, fonctionnant le plus souvent en binôme avec Nathalie Penning, avant qu'elles ne se lancent toutes deux dans l'écriture de leurs propres spectacles, chansons, saynètes satiriques. D'abord « Vous n'êtes pas au courant ??! », puis « L'épopée Popelin » (une tranche de vie d'une famille belge à la fin du 19ème siècle), et « Dormir avec le chien » en préparation.
Féministe assurée, passionnée des questions de genre, elle observe sans se lasser les rapports subtils établis entre les hommes de Mars et les femmes de Vénus qu'elle commente dans des articles et des conférences à l'attention de ceux qui pensent qu'au XXIème siècle tout est réglé et que « franchement, de quoi se plaignent-elles encore ? »

I – HISTORIQUE

Dans un premier temps, est brossé l'historique du féminisme de 1830 à nos jours étayé par de nombreux exemples édifiants ...
En 1830, lors de l'indépendance de notre pays, nous recevons un « cadeau empoisonné » : le code civil (1804) de Napoléon ...un fameux macho! Qui entre autres florilèges proféra: « Il y a une chose qui n'est pas française, c'est qu'une femme fasse quelque chose qui lui plaît ».
Les femmes mariées sont frappées d'incapacités au même titre que les enfants et les malades mentaux : pas le droit de travailler librement, pas le droit de vote, tenues à l'écart de toute forme d'instruction (pour être sûr qu'elles restent bien à leur place...). La voie royale pour une jeune fille bourgeoise, mais la voie unique, est le mariage ! Pour elle, aucun débouché professionnel (sauf éventuellement devenir institutrice).
Or, le mariage, c'est « l'esclavage » : le mari a les pleins pouvoirs : il gère sa fortune et la fortune de son épouse, qu'il peut dilapider à son gré ; en outre, l'épouse n'a pas droit à une épargne propre. Les femmes mariées n'ont de pouvoir ni sur leur patrimoine ni sur leurs enfants.

Elles sont considérées comme émotives, bêtes et superficielles...critères toujours attribués aux femmes à cette époque !
Les hommes et les lois considèrent que l'école primaire suffit largement à l'instruction des filles. Terrible injustice !

Les choses commencent à changer avec Isabelle Gatti de Gamond (1839-1905) qui à 25 ans, (en 1864) crée, une école secondaire pour filles dont le programme est calqué sur celui des garçons ! Absolue révolution !
Elle reçoit l'appui des libéraux et des francs-maçons qui avaient compris qu'une femme non-instruite est une proie facile pour le clergé!
A noter: le bipartisme en Belgique a beaucoup freiné les droits des femmes.

Succès immédiat et fulgurant de l'école secondaire (rue du Marais à Bruxelles): 150 inscriptions ! Cours scientifiques et même un cours d'anatomie, pas de cours de religion.
Pour information :
Chez les grandes (+ de 16 ans), sur 40 filles :
11 ont une orthographe passable et possèdent les rudiments en calcul, 1 a de vagues notions en histoire et grammaire, 28 ne savent ni lire ni compter !
A noter : il s'agit là de filles de la bourgeoisie c'est-à-dire le « gratin féminin » de l'époque !
Ce qui fut d'abord un scandale a révolutionné l'enseignement féminin à travers tout le pays.

Contrairement à une idée reçue, les femmes ont toujours travaillé.
A cette époque : 1.500.000 femmes travaillent ; 200.000 sont mères au foyer ; 450.000 travaillent dans l'agriculture ; 200.000 travaillent dans l'industrie ; 350.000 sont servantes ; 100.000 sont commerçantes ; 1.386 sont prostituées...

En 1880, trois femmes bataillèrent pour pousser pour la première fois les portes d'une université belge : Louise Popelin (deviendra pharmacienne), sa soeur, Marie Popelin, première femme Docteur en Droit et Isala Van Diest, première femme Docteur en Médecine.
Marie Popelin est la première femme à demander son admission à l'Ordre des Avocats. Cela lui est refusé pour la seule raison qu'elle est une femme. Une bataille judiciaire s'ensuivit qui eut un retentissement dans toute l'Europe.
La presse soutient ce point de vue (que la femme ne doit pas devenir avocat): Extrait du « Journal des Tribunaux » : « En fait les trois qualités morales indispensables pour l'exercice de la profession d'avocat sont : l'originalité, la combativité et la confraternité et ce sont précisément celles qui font le plus défaut à la femme. L'originalité de penser, la femme ne sait pas créer, elle imite, elle copie, en y mettant beaucoup de pédantisme et de suffisance. La confraternité, la femme est, de par son tempérament, bien mauvais confrère. Le sexe s'aigrit vite. La combativité certes, non la femme est un être tout de douceur, de soumission et de résignation. Une créature...notre premier animal domestique ».

Si l'on a parfois le sentiment que les choses ne changent pas assez vite, le regard sur un passé, pas si lointain, permet de mesurer un certain chemin parcouru :
En 1922 la loi belge autorise les femmes à devenir avocat !
Dès la guerre 14-18, les femmes s'émancipent par le travail.
Idem lors de la guerre 40-45.
1948 : les femmes obtiennent enfin le droit de vote.
1965 : autorité parentale sur leurs propres enfants, mais en cas de désaccord, c'est le père qui décide !
1965 : 1ère femme ministre
1966 : grève Fabrique de Herstal : revendication unique : à travail égal, salaire égal ! Des hommes sont mis en chômage technique.

1969 : on interdit les contrats de travail permettant le licenciement des femmes en cas de mariage ou de maternité.
1971 : égalité du montant des allocations de chômage des hommes et des femmes.
1974 : égalité hommes/femmes concernant pénalités en cas d'adultère
1976 : réforme régimes matrimoniaux
1984 : la loi protège le conjoint survivant.

II- EST-IL ENCORE PERTINENT AUJOURD'HUI D'ETRE FEMINISTE ?

Dans le monde du travail, l'écart salarial entre les hommes et les femmes est encore actuellement, en moyenne de 30 % !
L'hébergement des enfants en cas de séparation ou divorce tend à devenir égalitaire grâce au nouvel article 374 du code civil (en 2006).
En matière de publicité, les caricatures sont rarement à l'avantage des femmes. Lorsque le JEP (Jury d'éthique publicitaire) est saisi d'une plainte il est souvent répondu : « Mais c'est de l'humour ! ». Cependant parfois la campagne publicitaire est retirée ; c'est là qu'on peut se féliciter du rôle de vigie.
Les stéréotypes sont encore bien présents dans de très nombreux domaines. Il y a lieu de continuer à lutter contres ces stéréotypes.
L'Eglise n'est pas favorable aux femmes. L'Eglise anglicane qui s'interroge sur la pertinence ou non de nommer des femmes évêques vient récemment d'y répondre par la négative !
Marilyn French, dans « La guerre contre les femmes » imagine de renverser les choses... et si on voulait, pour une fois, démontrer l'infériorité des hommes ? ... Une pluie d'exemples sont avancés !

Beau succès pour terminer l'an 2012 !
Ce plaidoyer fut mené avec brio et humour. Notre oratrice avait choisi de grossir le trait pour faire « réagir » l'assemblée et les questions et témoignages ont fusé de toutes parts !

Il y a trois catégories de gens : ceux et celles qui sont de leur siècle, ceux et celles qui sont en retard sur leur époque et ceux et celles qui sont en avance sur leur temps.
Vous l'aurez compris, Daniela Coco appartient à la troisième catégorie et nous montre le chemin !

(JB)

Daniela Coco et son invité Olivier Gernay (Photo: Nicole Mainjot)

La minute poétique

Jean a fêté le dixième anniversaire de l'euro par un poème retrouvé dans ses collections personnelles…

L'EURO EN MARCHE EN 2002

Et du nord et du sud, ils venaient de partout
Des billets de dix mille aux pièces de cent sous ;
Ils n'en mouraient pas tous mais tous étaient atteints
Du mal être que donne la peur du lendemain.

Ils allaient à Bruxelles où les grands argentiers
Sur le sort des monnaies avaient à se pencher ;
Monnaies de toutes formes et de toutes couleurs
De onze pays d'Europe quelle que soit leur valeur
Dévalaient les collines, descendaient des montagnes,
Sillonnaient les vallons, parcouraient les campagnes…
On découvrait enfin de quoi elle avait l'air
Cette chose appelée le serpent monétaire !

En tête du cortège, on remarquait les marks,
Essayant de garder leur image de marque
En marchant en cadence et même au pas de l'oie
Et clamant que pour eux y avait …pas de loi !
Fidèle aux traditions, plus français que jamais,
Le franc avec la lire aurait voulu jouer :
Il en pinçait pour elle tant elle semblait accorte ;
Faut dire que l'orthographe n'était pas dans ses cordes.
Mais un billet de banque courant le guilledou
Même quand il est franc n'est pas un billet doux,
Et la belle italienne eut tôt fait de lui dire
Qu'elle n'était pas encore prête à se convertir ! …

Sur le bord de la route, les regardant passer
Se tenaient tous ceux qui n'étaient pas concernés :
Moi, disait un penny, j'en ferai à ma guise
Et resterai toujours fidèle à ma devise !
Moi, faisait un danois, faut pas que l'on s'étonne
Je resterai toujours fidèle à la couronne…
Les monnaies grecques, ma foi, paraissaient vraiment lasses
Répétant sans arrêt ellas, trois fois ellas ;
C'est qu'il pleuvait à flots sur Bruxelles capitale
Heureuse de rendre aux grecs leur drachme nationale.

Ainsi donc les florins, les francs, les pesetas,
Les lires et les marks, les écus, les belgas,
Disparaîtront demain ou brûlés ou fondus
Pour que s'accouchent enfin les euros attendus.
.
Mais j'ai gardé pour moi de petites piécettes
Et de tout petits sous pour me payer la fête ;
On peut encore avoir du bonheur à deux sous
Et des plaisirs de roi pour quasi rien du tout :
Des yeux bleus qui sourient, une main qu'on vous tend,
Un baiser sur la joue et je paie, content !…(JD)

Un très gentil petit mot de remerciement nous a été adressé par Isabelle Van Linthout…

Dave, le 28 décembre 2012

Chers membres du Richelieu,

Le personnel de l'Institut Saint Feuillen et moi-même vous remercions pour votre don, qui va nous permettre d'acheter des livres, des tas de livres, rien que des livres, pour illuminer les yeux des enfants de l'intérieur…
Bien sûr, il va nous falloir un peu de temps pour ces achats, et faire des choix judicieux. Peut-être Annie Liétart pourra-t-elle me donner quelques conseils avisés si je viens à la Bibliothèque ?
Nous vous tiendrons au courant de l'élaboration de cette « bibliothèque ». Quant à votre souhait de nous rendre une petite visite à l'Institut, j'en aviserai mon directeur, mais j'aimerais savoir sous quelle forme vous imaginez cela ?

Enfin, et ceci en mon nom propre, je voudrais vous dire que je suis très touchée par toutes ces marques d'amitié (ce don en est encore une), à l'occasion du décès de mon père. J'ai toujours considéré que j'avais un père remarquable, mais j'ai découvert qu'il était un homme remarquable pour tant d'autres qui l'ont côtoyé…

Merci à vous tous…

Isabelle Van Linthout

Quelques dates à épingler sur le nouveau calendrier…

- Ce 06/01 à 15h30: de nombreux Richelieu se retrouveront à l'auditorium de Jambes pour la représentation par le Théâtre du Phare de « La dame de chez Maxim » de Georges Feydeau. La représentation sera suivie d'un repas au « Jardin d'Italie ».
- Jusqu'au 13/01: Au musée des lettres et manuscrits (Galerie du Roi à Bruxelles) : Expo Verlaine, en vue de la conférence de Florence Richter, criminologue, « Ecrivains et voyous » qui aura lieu le 14 mars.
- Le 22/01 : Les Namurois de l'année, le club remettra le trophée « jeunes talents »
- Jusqu'au 17/02/2013: Au musée de Mariemont : Ecrivains, mode d'emploi. Bonus : Henri Bauchau, l'épreuve du temps. NB : H.Bauchau aurait eu 100 ans en 2013.

Notre traditionnelle tombola de janvier

Des lots pour alimenter la tombola de notre soirée de janvier sont activement recherchés ! Merci de les apporter lors de la réunion.
Les bénéfices iront aux œuvres socioculturelles de notre club.

Les vœux du président et du conseil d'administration

Excellente nouvelle année à tous ! Joie, bonheur et bonne santé à chacun pour 2013 et aussi… beaucoup de belles soirées culturelles à partager entre amis. Paix et fraternité !

Invitation

Jeudi 10 janvier 2013

Soirée récréative

précédée d'une assemblée générale minute

Repas de fête, apéritif offert, tenue festive souhaitée

Rendez-vous à La Ferme du Quartier à Bouge dès 19 heures trente.

Les membres du Richelieu et leurs invités permanents acquitteront auprès du trésorier la somme habituelle de 25 euros par repas, le supplément étant pris en charge par le club. Si vous ne pouvez assister à la réunion, veuillez prévenir Joseph Deprez (081/301703)

Afin d'éviter le paiement de repas non consommés, veuillez s'il vous plaît prévenir de tout désistement pour le lundi soir au plus tard.

Pour assurer à chacun une soirée agréable et une possibilité de retour selon un horaire « confortable », nous passerons à table à 20 heures.

Merci de votre compréhension et à très bientôt !

La secrétaire,
Françoise Lemy

Le président,
Philippe Beyne